



RESSOURCES FALCO

**ÉTATS FINANCIERS
(en dollars canadiens)**

**POUR LES EXERCICES
TERMINÉS
LES 30 JUIN 2017 ET 2016**



Le 22 septembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Falco

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Falco, qui comprennent les bilans aux 30 juin 2017 et 2016, et les états de la perte et du résultat global, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Falco aux 30 juin 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers LLP¹

¹ CPA auditor, CA, public accountancy Permit No. A122718

Ressources Falco

Bilans

Aux 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	53 395 140	9 389 505
Comptes débiteurs (note 6)	2 134 296	571 492
Charges payées d'avance	74 517	104 713
	<u>55 603 953</u>	<u>10 065 710</u>
Actif non courant		
Dépôts d'exploration	-	116 000
Immobilisations corporelles (note 7)	9 729 574	214 842
Options sur propriétés (notes 7 et 8)	375 000	1 000 000
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	42 144 452	24 478 863
	<u>52 249 026</u>	<u>25 809 705</u>
Total de l'actif	<u>107 852 979</u>	<u>35 875 415</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus (note 9)	5 348 364	1 868 101
Passif éventuellement payable (note 10)	10 000 000	10 000 000
Prime différée sur les actions accréditives (note 11)	2 284 567	179 637
	<u>17 632 931</u>	<u>12 047 738</u>
Passif non courant		
Impôts sur le résultat différés (note 15)	6 575 443	3 824 000
Passif à long terme pour l'acquisition d'une propriété (note 7)	946 900	-
	<u>7 522 343</u>	<u>3 824 000</u>
Total du passif	<u>25 155 274</u>	<u>15 871 738</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Ressources Falco		
Capital-actions (note 12)	95 306 645	34 994 589
Bons de souscription (note 13)	8 783 009	33 500
Surplus d'apport	3 087 664	2 471 588
Déficit	(24 479 613)	(17 496 000)
Total des capitaux propres	<u>82 697 705</u>	<u>20 003 677</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>107 852 979</u>	<u>35 875 415</u>
Engagements (note 23)		
Événement postérieur à la date du bilan (note 24)		
Approuvé au nom du conseil d'administration :		
« Luc Lessard »	Administrateur	« Paola Farnesi »
	Administrateur	

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco

États de la perte et du résultat globale

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Charges		
Consultants et rémunération (note 18)	2 405 978	1 711 808
Rémunération fondée sur des actions (note 14)	799 344	673 821
Honoraires professionnels	469 767	157 501
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	374 435	186 090
Frais de bureau et administratifs (note 18)	332 454	289 525
Frais de déplacement	281 633	151 292
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	53 894	104 072
Amortissement (note 7)	12 761	10 665
	<hr/>	<hr/>
Perte d'exploitation	(4 730 266)	(3 284 774)
Produit d'intérêt	268 858	24 325
Charge d'intérêt (notes 9, 10 et 17)	(726 267)	(59 426)
Perte de change	(17 128)	(1 962)
Autres produits – prime liée aux actions accréditives (note 11)	972 633	961 823
	<hr/>	<hr/>
Perte avant les impôts sur le résultat	(4 232 170)	(2 360 014)
Charge d'impôts sur le résultat différés (note 15)	(2 751 443)	(3 824 000)
	<hr/>	<hr/>
Perte nette et perte globale	(6 983 613)	(6 184 014)
Perte nette par action ordinaire – de base et diluée (note 16)	(0,05)	(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué (note 16)	139 709 342	104 872 547
	<hr/>	<hr/>

La perte nette et la perte globale sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(6 983 613)	(6 184 014)
Ajustements :		
Rémunération fondée sur des actions (note 14)	799 344	673 821
Amortissement (note 7)	12 761	10 665
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	53 894	104 072
Autres produits – prime liée aux actions accréditives (note 11)	(972 633)	(961 823)
Charge d'impôts sur le résultat différés (note 15)	2 751 443	3 824 000
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(786 528)	165 756
Charges payées d'avance	30 196	(15 130)
Comptes créditeurs et frais courus	(264 395)	976 232
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation	(5 359 531)	(1 406 421)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 256 613)	(144 236)
Dépôts d'exploration	116 000	2 000
Ajouts aux options sur propriétés	(375 000)	-
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation, nets des crédits gouvernementaux reçus	(17 198 468)	(10 823 076)
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'investissement	(22 714 081)	(10 965 312)
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions dans le cadre de financements publics par voie de prise ferme (note 12)	54 626 415	-
Produit de l'émission d'actions accréditives (note 12)	10 573 408	1 850 000
Produit de placements privés (note 12)	10 799 600	3 281 040
Produit du financement sous forme de prêt (note 10)	-	10 000 000
Produit de la levée de bons de souscription (note 13)	54 394	1 637 657
Produit de la levée d'options d'achat d'actions (note 14)	345 146	337 750
Paielement de frais d'émission d'actions	(4 319 716)	(180 075)
Flux de trésorerie nets générés dans le cadre des activités de financement	72 079 247	16 926 372
Augmentation de la trésorerie	44 005 635	4 554 639
Trésorerie au début de l'exercice	9 389 505	4 834 866
Trésorerie à la fin de l'exercice	53 395 140	9 389 505
Renseignements supplémentaires (note 20)		

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 30 juin 2016	113 937 797	34 994 589	33 500	2 471 588	(17 496 000)	20 003 677
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	(6 983 613)	(6 983 613)
Financement public par voie de prise ferme (note 12) :						
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	24 183 350	21 281 348	4 594 837	-	-	25 876 185
Émission d'actions accréditives	8 260 475	10 573 408	-	-	-	10 573 408
Prime différée sur les actions accréditives	-	(3 304 190)	-	-	-	(3 304 190)
Frais d'émission d'actions	-	(1 958 223)	(315 150)	-	-	(2 273 373)
Placement privé (note 12) :						
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	10 093 083	9 184 707	1 614 893	-	-	10 799 600
Frais d'émission d'actions	-	(233 344)	(41 027)	-	-	(274 371)
Financement public par voie de prise ferme (note 12) :						
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	22 287 000	25 630 050	3 120 180	-	-	28 750 230
Frais d'émission d'actions	-	(1 513 144)	(190 724)	-	-	(1 703 868)
Bons de souscription (note 13) :						
Juste valeur des bons de souscription levés	-	16 750	(16 750)	-	-	-
Produit de la levée de bons de souscription	96 701	54 394	-	-	-	54 394
Bons de souscription expirés	-	-	(16 750)	16 750	-	-
Options d'achat d'actions (note 14) :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	834 480	-	834 480
Juste valeur des options levées	-	235 154	-	(235 154)	-	-
Produit de la levée d'options	786 362	345 146	-	-	-	345 146
Solde au 30 juin 2017	179 644 768	95 306 645	8 783 009	3 087 664	(24 479 613)	82 697 705
Solde au 30 juin 2015	95 105 657	28 315 781	244 873	1 931 746	(11 311 986)	19 180 414
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	(6 184 014)	(6 184 014)
Placement privé (note 12) :						
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	4 625 000	1 595 625	254 375	-	-	1 850 000
Frais d'émission d'actions	-	(93 293)	(14 873)	-	-	(108 166)
Placement privé (note 12) :						
Émission d'actions accréditives	10 253 250	3 281 040	-	-	-	3 281 040
Prime différée sur les actions accréditives	-	(601 712)	-	-	-	(601 712)
Frais d'émission d'actions	-	(71 909)	-	-	-	(71 909)
Bons de souscription (note 13) :						
Juste valeur des bons de souscription levés	-	373 500	(373 500)	-	-	-
Produit de la levée de bons de souscription	3 086 112	1 637 657	-	-	-	1 637 657
Bons de souscription expirés	-	-	(77 375)	77 375	-	-
Options d'achat d'actions (note 14) :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	682 617	-	682 617
Juste valeur des options levées	-	220 150	-	(220 150)	-	-
Produit de la levée d'options	867 778	337 750	-	-	-	337 750
Solde au 30 juin 2016	113 937 797	34 994 589	33 500	2 471 588	(17 496 000)	20 003 677

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités et risque de liquidités

Falco Resources Ltd (« Ressources Falco », « Falco » ou la « Société ») a été constituée en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* le 16 mars 2010. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sous le symbole « FPC » à la Bourse de croissance TSX. Le 12 juin 2015, la Société a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société est une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation qui se consacre à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières au Canada. Elle concentre présentement ses activités sur l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec, à la recherche de métaux de base et précieux.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont classées dans les propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation différées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables ; de l'obtention et du maintien des titres et des intérêts bénéficiaires dans les propriétés ; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses propriétés ; et de l'obtention de certaines autorisations gouvernementales ou du produit de la cession de propriétés. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation différées subisse une dépréciation importante. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété à l'égard des propriétés minières où elle effectue présentement des travaux d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le droit de propriété de la Société. Les droits de propriété pourraient être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les douze prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. La capacité de la Société de poursuivre ses activités au-delà du 30 juin 2018 et de financer ses dépenses d'exploration et d'évaluation, ainsi que ses dépenses potentielles liées au développement du gîte Horne 5 de la Société (le « projet Horne 5 » ou le « gîte Horne 5 ») dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons, incluant sans s'y limiter, l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. La direction se tournera vers de telles sources de financement au besoin, et malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes employées au cours de l'exercice financier précédent.

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers audités le 22 septembre 2017.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives

Les conventions comptables significatives utilisées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous.

(a) Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique selon la méthode de la comptabilité d'exercice, exception faite des données sur les flux de trésorerie.

(b) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de Falco.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fin de période sont comptabilisés à l'état de la perte.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins que ces actifs et passifs ne soient comptabilisés à la valeur marchande, auquel cas ils sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

(c) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et sans conditions de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques :

(i) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. La juste valeur des prêts et créances est basée sur les taux d'intérêt sur le marché pour des prêts similaires en tenant compte du risque de crédit associé à la contrepartie. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, exception faite des instruments ayant une échéance supérieure à douze mois suivant la fin de la période de présentation, lesquels sont classés dans les actifs non courants.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(c) Instruments financiers (suite)

(ii) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et frais courus, le passif éventuellement payable et le passif à long terme pour l'acquisition d'une propriété. Les comptes créditeurs et frais courus sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et frais courus sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants si le paiement est exigible dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés dans les passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Prêts et créances	Soldes bancaires
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et frais courus Passif éventuellement payable Passif à long terme pour l'acquisition d'une propriété

(d) Dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Un actif financier est déprécié et une perte de valeur est comptabilisée uniquement s'il existe une preuve objective de perte de valeur découlant d'un ou de plusieurs événements qui ont eu lieu après la comptabilisation initiale (un « événement générant une perte ») et que cet événement générant une perte a un impact sur les flux de trésorerie prévus des actifs financiers qui peut être estimé de façon fiable. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur.

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur de même que les reprises de valeur sont comptabilisées à l'état de la perte et de la perte globale.

(e) Trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les montants déposés auprès de banques qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

(f) Crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration minière et d'évaluation

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration minière et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. Le crédit est comptabilisé en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition, au développement et à la construction de l'actif jusqu'au moment où l'actif atteint un niveau de capacité opérationnelle prédéterminé par la direction. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état de la perte et de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode du solde dégressif (à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties de façon linéaire sur la durée du contrat de location) en utilisant les taux annuels suivants :

Équipement de bureau et autres	20 - 55 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives (composantes majeures) et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus à l'état de la perte et de la perte globale.

(h) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition des propriétés minières. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, et les coûts liés à la recherche initiale de gîtes minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les gîtes minéralisés connus. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, l'échantillonnage, l'excavation de tranchées, le forage et les autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts engagés pour établir la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(h) Dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- (i) Établir le volume et la teneur de gîtes par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé soit comme ressource ou comme réserve ;
- (ii) Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement ;
- (iii) Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures ;
- (iv) Les activités relatives aux permis ; et
- (v) Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation, de pré faisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale ont été établies, les actifs d'exploration et d'évaluation s'y rapportant sont testés pour dépréciation et sont transférés aux actifs en cours de construction. Ces montants, auxquels s'ajoutent les coûts de développement minier ultérieurs, sont capitalisés. Les coûts ne sont amortis qu'à compter du moment où le projet est prêt pour l'utilisation prévue par la direction.

Les flux de trésorerie attribuables aux dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées sont classés dans les activités d'investissement à l'état des flux de trésorerie à la rubrique *investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation, nets des crédits gouvernementaux reçus*.

Tous les paiements d'option reçus par la Société de la part de tierces parties et tous les crédits d'impôts remboursés à la Société sont crédités au coût capitalisé des actifs d'exploration et d'évaluation. Si les paiements reçus dépassent le coût capitalisé des actifs d'exploration et d'évaluation, l'excédent est comptabilisé comme un produit dans la période où il est reçu. Les montants présentés à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation ne sont pas nécessairement représentatifs de la valeur actuelle ou future. Leur recouvrabilité dépend de la découverte de réserves pouvant être récupérées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement, et de la production rentable future ou du produit de la cession.

(i) Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers est passée en revue régulièrement et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de l'évaluation des montants recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (des « unités génératrices de trésorerie » ou des « UGT »). Le montant recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée du coût de cession et la valeur d'utilité (étant la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie prévus de l'actif en question ou de l'UGT). Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant le montant recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(j) Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés à l'état de la perte et de la perte globale, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Les impôts miniers représentent les impôts perçus par les provinces canadiennes à l'égard des activités minières et sont classés dans les impôts sur le résultat puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts qui devraient être payables sur le bénéfice imposable pour l'année, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales. Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont calculés en utilisant le taux d'imposition qui serait applicable au bénéfice annuel total attendu.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur base fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprise qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal (e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés en utilisant les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans l'année au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs courants et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

(k) Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits dans les capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont lieu. Le produit des placements d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription émis. Une valeur est attribuée aux bons de souscription qui font partie des unités en fonction de la valeur résiduelle des unités après déduction de la juste valeur des actions ordinaires.

(l) Contrats de location simple

La détermination à savoir si un arrangement est ou contient un contrat de location est fondée sur la substance de l'arrangement à la date de mise en place. L'arrangement est évalué afin de déterminer si son exécution dépend de l'utilisation d'un actif (ou de plusieurs actifs) spécifique (s) et si l'arrangement confère le droit d'utiliser l'actif (ou les actifs), même si ce droit n'est pas explicitement indiqué dans l'arrangement. Les contrats de location en vertu desquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple (déduction faite des incitatifs reçus du bailleur) sont imputés à l'état de la perte et de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(m) Paiements fondés sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche en augmentant le surplus d'apport en fonction du nombre d'options attribuées devant être acquises. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Dans les situations où les instruments de capitaux propres sont émis à des non employés et qu'une partie ou que la totalité des biens ou des services reçus par l'entité à titre de contrepartie ne peut être spécifiquement identifiée, ils sont évalués à la juste valeur du paiement fondé sur des actions. Autrement, les paiements fondés sur des actions sont évalués à la juste valeur des biens ou des services reçus.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

Pour les régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie, les justes valeurs sont déterminées à chaque date de présentation de l'information et les changements périodiques sont comptabilisés dans les charges de rémunération, avec une variation correspondante des passifs.

(n) Actions accréditatives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditatives. La déduction des dépenses relatives aux ressources aux fins de l'impôt sur le résultat fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence (la « prime ») entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que gain différé, à la rubrique *prime différée sur les actions accréditatives*, lequel est renversé à l'état de la perte et de la perte globale, à la rubrique *autres produits – prime liée aux actions accréditatives*, lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditatives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

Le produit de l'émission d'actions accréditatives doit nécessairement être utilisé pour engager des dépenses d'exploration sur les propriétés de ressources au Canada.

(o) Résultat (perte) par action (suite)

Le résultat (perte) par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de Falco pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. Le calcul tient aussi compte des actions émises et détenues en fidéicommiss. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire dû à l'effet antidilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions en circulation.

(p) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés d'une façon conséquente avec la façon dont l'information est fournie au chef de la direction, qui joue le rôle de principal décideur opérationnel. La responsabilité d'allouer les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société revient au chef de la direction. La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

4. Normes comptables émises mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1^{er} juillet 2016. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a émis la norme IFRS 9, laquelle représente la version finale de cette norme et complète le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette norme présente de nouvelles directives portant sur la classification et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Cette norme introduit un nouveau modèle sur les pertes attendues qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. La norme IFRS 9 introduit également une refonte importante du modèle pour la comptabilité de couverture ainsi que des renseignements plus détaillés sur les activités de gestion du risque et aligne la comptabilité de couverture. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction n'a pas encore évalué l'impact que cette norme aura sur ses états financiers.

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis la norme IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations s'y rapportant. Sauf dans certains cas très précis, tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le début du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement tel que requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- (i) Des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur ; et
- (ii) L'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état des résultats.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, bien que l'adoption anticipée soit permise si la norme IFRS 15, *Produits provenant de contrats avec les clients*, est aussi appliquée. La direction n'a pas encore évalué l'impact que cette norme aura sur ses états financiers.

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie (« IAS 7 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis des modifications à la norme IAS 7. Ces modifications ont pour but de clarifier les exigences d'IAS 7 et d'améliorer les renseignements fournis aux utilisateurs d'états financiers à propos des activités de financement d'une entité. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, bien que l'adoption anticipée soit permise. Ces modifications font en sorte que la Société devra fournir des renseignements plus détaillés à propos de ses activités de financement, incluant un rapprochement entre le solde à l'ouverture et le solde à la clôture des passifs financiers découlant des activités de financement.

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont évaluées en continu et sont fondées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

5. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Les principaux secteurs où la direction doit recourir à des estimations et des hypothèses qui posent un risque significatif de provoquer des ajustements matériels à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier se rapportent à l'hypothèse de continuité d'exploitation, à la dépréciation des actifs et aux impôts sur le résultat.

(i) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant ses futurs besoins en fonds de roulement implique l'exercice d'un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en continu et sont fondées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances (note 1).

(ii) Dépréciation d'actifs non financiers

Les groupes d'actifs sont passés en revue pour évaluer s'il existe des indications de perte de valeur à chaque date de bilan ou lorsqu'un événement déclencheur est identifié. Les facteurs qui peuvent déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, l'échéance du droit d'explorer dans un secteur spécifique au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; lorsque d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; lorsque l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans un secteur spécifique; lorsque des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique pourrait probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation; et des baisses significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

L'évaluation de la dépréciation d'actifs non financiers nécessite de porter des jugements lorsque vient le temps d'évaluer s'il existe des indications à l'effet qu'un test de dépréciation officiel serait nécessaire à l'égard des actifs non financiers de la Société. Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des actifs non financiers pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

(iii) Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux impôts sur le résultat dans certaines juridictions au Canada. Un jugement important doit être posé pour déterminer la provision totale à l'égard des impôts sur le résultat. La Société est aussi assujettie aux vérifications fiscales habituelles. Lorsque l'issue finale des vérifications fiscales est différente des montants qui ont été comptabilisés, ces différences peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat exigibles et différés au cours de la période où une telle détermination est faite.

6. Comptes débiteurs

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Taxes de vente	1 246 885	493 375
Crédits d'impôt remboursables ⁽ⁱ⁾	839 459	63 183
Autres	47 952	14 934
	<u>2 134 296</u>	<u>571 492</u>

(i) Les crédits d'impôts remboursables se rapportent aux crédits d'impôts disponibles dans la province de Québec à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2017, un montant de 70 633 \$ (75 634 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) a été reçu par la Société en crédits d'impôts remboursables.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

7. Immobilisations corporelles

Coût	Équipement minier	Terrain et bâtiments	Améliorations locatives	Équipement de bureau et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2015	-	-	11 095	228 757	239 852
Acquisitions	-	-	88 356	55 880	144 236
Radiations	-	-	(11 095)	-	(11 095)
Solde au 30 juin 2016	-	-	88 356	284 637	372 993
Acquisitions	6 584 471	2 946 900	-	34 476	9 565 847
Solde au 30 juin 2017	6 584 471	2 946 900	88 356	319 113	9 938 840

Amortissement cumulé	Équipement minier	Terrain et bâtiments	Améliorations locatives	Équipement de bureau et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2015	-	-	3 963	103 420	107 383
Amortissement	-	-	10 665	-	10 665
Amortissement capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	1 400	49 798	51 198
Radiations	-	-	(11 095)	-	(11 095)
Solde au 30 juin 2016	-	-	4 933	153 218	158 151
Amortissement	-	-	12 761	-	12 761
Amortissement capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	5 892	32 462	38 354
Solde au 30 juin 2017	-	-	23 586	185 680	209 266

Valeur comptable	Équipement minier	Terrain et bâtiments	Améliorations locatives	Équipement de bureau et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 juin 2016	-	-	83 423	131 419	214 842
Au 30 juin 2017	6 584 471	2 946 900	64 770	133 433	9 729 574

Le 24 mars 2017, la Société a conclu une entente pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour le projet Horne 5 (le « contrat »). Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. La livraison et l'installation des treuils de service et auxiliaire est prévue en 2018. Le contrat, d'une valeur estimée à environ 28 000 000 \$, dont 4 100 000 \$ étaient engagés et 3 075 000 \$ étaient payés au 30 juin 2017, peut être résilié en tout temps, sous réserve du paiement des travaux approuvés et exécutés par le fournisseur à la date de résiliation.

En septembre 2014, la Société a conclu une entente d'option avec la Ville de Rouyn-Noranda visant à acquérir les droits de surface pour un terrain situé au-dessus du gîte Horne 5 et immédiatement adjacent à la fonderie Horne. L'entente procure à Falco l'option d'acquérir, sur une période de 5 ans, d'autres hectares de terrain dans le secteur du complexe Horne. Le 29 juin 2017, la Société a exercé l'option pour un prix d'acquisition total de 2 946 900 \$, dont un dépôt non remboursable de 1 000 000 \$ a été déjà versé. Le solde de 1 900 000 \$ devra être versé en deux paiements. Le premier versement devra être versé d'ici le 1^{er} janvier 2018 et c'est classé comme passif à court terme dans les comptes créditeurs (note 9). Le dernier versement devra être versé d'ici le 1^{er} janvier 2019 et c'est classé comme passif à long terme pour l'acquisition d'une propriété.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

8. Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société a engagé les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation situés dans le district de Rouyn-Noranda pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016 :

				2017
	Projet Horne 5⁽ⁱ⁾	Camp Central⁽ⁱⁱ⁾	Autres propriétés⁽ⁱⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2016	19 088 265	1 662 899	3 727 699	24 478 863
Rémunération	327 409	209 561	96 277	633 247
Forage et compilation de données	2 230 356	1 216 759	1 242 817	4 689 932
Géologie	6 367	679	148 162	155 208
Géophysique	14 109	49 145	325 624	388 878
Métallurgie	84 321	-	-	84 321
Environnement	101 215	454 015	1 002	556 232
Ingénierie minière	174 938	-	-	174 938
Études techniques	11 660	-	-	11 660
Étude de faisabilité	9 894 042	-	-	9 894 042
Étude d'impact environnemental	914 905	-	-	914 905
Hydrologie	-	-	-	-
Administration et autres	693 237	206 235	163 557	1 063 029
Total des dépenses	14 452 559	2 136 394	1 977 439	18 566 392
Crédits d'impôt remboursables	(551 561)	(184 957)	(110 391)	(846 909)
Total, net des crédits d'impôt	13 900 998	1 951 437	1 867 048	17 719 483
Radiations ^(iv)	-	-	(53 894)	(53 894)
Solde au 30 juin 2017	32 989 263	3 614 336	5 540 853	42 144 452

				2016
	Projet Horne 5⁽ⁱ⁾	Camp Central⁽ⁱⁱ⁾	Autres propriétés⁽ⁱⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2015	10 536 823	1 333 194	2 561 042	14 431 059
Consultants et salaires	292 716	66 339	125 551	484 606
Forage et compilation de données	4 169 695	7 439	798 973	4 976 107
Géologie	228 640	20 721	94 855	344 216
Géophysique	36 090	10 080	258 216	304 386
Métallurgie	927 507	-	-	927 507
Environnement	84 018	121 552	-	205 570
Ingénierie minière	441 515	-	-	441 515
Études techniques	734 115	-	-	734 115
Étude de faisabilité	914 632	-	-	914 632
Étude d'impact environnemental	190 626	-	-	190 626
Hydrologie	164 461	-	-	164 461
Administration et autres	483 356	103 732	15 863	602 951
Total des dépenses	8 667 371	329 863	1 293 458	10 290 692
Crédits d'impôt remboursables	(115 929)	(158)	(22 729)	(138 816)
Total, net des crédits d'impôt	8 551 442	329 705	1 270 729	10 151 876
Radiations ^(iv)	-	-	(104 072)	(104 072)
Solde au 30 juin 2016	19 088 265	1 662 899	3 727 699	24 478 863

(i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.

(ii) Le Camp Central est situé au nord du projet Horne 5. Il couvre une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et englobe plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base.

(iii) Y compris les propriétés du camp Noranda.

(iv) Au cours des exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés historiques se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

8. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Glencore Canada Corporation

En vertu des conditions d'une entente d'acquisition datée du 28 mars 2011 (l'« entente ») assignée à la Société en septembre 2012, Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada ») a conservé un droit de rachat d'un intérêt de 65 % sur tout gisement de métaux de base contenant plus de 350 000 tonnes d'équivalent en cuivre et pour lequel la valeur *in situ* des autres métaux est moins de trois fois supérieure à la valeur *in situ* de tous les métaux de base (les « ressources limites »).

Les obligations de Falco envers Glencore Canada, conformément à l'entente, incluant en ce qui a trait au droit de rachat, au droit de redevance et à l'option d'approvisionnement (décrits ci-dessous), ainsi que le paiement de tout dommage causé par Falco, sont garanties par un acte d'hypothèque pour un montant maximal de 120 millions de dollars.

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Horne 5 annoncée en mai 2016 constituait des ressources limites. Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada conserve une redevance de 2 % des revenus nets de fonderie sur tous les métaux produits, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

Options sur propriétés

En janvier 2017, la Société a conclu une entente d'option avec une tierce partie visant l'acquisition de terrains et de bâtiments adjacents au projet Horne 5. Le prix d'acquisition totalise 5 400 000 \$, incluant un dépôt non remboursable de 75 000 \$ versé à la signature de l'entente d'option. La Société a exercé l'option le 5 juillet 2017 et a versé un montant de 2 625 000 \$. Le solde devra être versé en 2018.

En mai 2017, la Société a conclu une entente d'option avec une tierce partie visant l'acquisition de terrains et de bâtiments adjacents au projet Horne 5. Le prix d'acquisition totalise 667 460 \$, incluant un dépôt non remboursable de 300 000 \$ versé à la signature de l'entente d'option. Le solde devra être versé d'ici le 31 janvier 2018 si la Société décide d'exercer l'option.

9. Comptes créditeurs et frais courus

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	3 562 671	1 808 675
Passif à court terme pour l'acquisition d'une propriété (note 7)	1 000 000	-
Intérêts payables sur le passif éventuellement payable (note 10)	785 693	59 426
	<u>5 348 364</u>	<u>1 868 101</u>

10. Passif éventuellement payable

Le 30 mai 2016, la Société a clôturé un financement avec Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko »), un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société et donc une partie liée, en vertu duquel Osisko a consenti un prêt de 10 000 000 \$ (le « prêt »). Le prêt était utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt vient à échéance au bout d'une période de dix-huit mois et les intérêts sont payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital.

D'ici le 30 novembre 2017, Falco et Osisko devront négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (l'« entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, en vertu de laquelle Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour la construction du projet Horne 5 (le « flux »). Dans ce cas, le montant de capital du prêt et des intérêts cumulés sera déduit du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % des revenus nets de fonderie sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant de capital et des intérêts cumulés. Les circonstances de défaut comprennent, sans s'y limiter, l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité sur le projet Horne 5 recommandant la construction d'une mine avant la date d'échéance du prêt, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5 avant la date d'échéance du prêt et un changement de contrôle de la Société.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

11. Prime différée sur les actions accréditives

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	179 637	539 748
Prime différée sur les actions accréditives émises	3 077 563	601 712
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	(972 633)	(961 823)
Solde à la fin de l'exercice	2 284 567	179 637

Le 22 novembre 2016, la Société a émis 8 260 475 actions accréditives, pour un produit brut de 10 573 408 \$ (note 12) et a comptabilisé une prime différée sur les actions accréditives de 3 077 563 \$ (net des frais d'émission de 226 627 \$). La Société s'est engagée à dépenser le produit pour réaliser des activités d'exploration et de mise en valeur d'ici le 31 décembre 2017. Au 30 juin 2017, le solde restant à dépenser s'élevait à 7 848 957 \$.

Le 30 décembre 2015, la Société a émis 10 253 250 actions accréditives, pour un produit brut de 3 281 040 \$ (note 12) et a comptabilisé une prime différée sur les actions accréditives de 601 712 \$ (net des frais d'émission de 13 843 \$). Les engagements pris dans le cadre de ce financement ont été honorés avant le 31 décembre 2016.

12. Capital-actions

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale
Émis et entièrement payé : 179 644 768 actions ordinaires

Transactions ayant un impact sur le capital-actions pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 :

i. Financement public par voie de prise ferme (22 novembre 2016)

Le 22 novembre 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (le « financement public ») avec un syndicat de preneurs fermes visant 24 183 350 unités (les « unités ») de Falco à un prix de 1,07 \$ par unité et 8 260 475 actions accréditives à un prix de 1,28 \$ par action accréditive.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital-actions de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de dix-huit mois à compter de la date de clôture du financement public à un prix de levée de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être devancée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du financement public et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de vingt jours de séance consécutifs, après quoi la Société pourra devancer la date d'expiration.

Le produit brut des unités s'élève à 25 876 185 \$ et a été réparti entre les actions ordinaires (21 281 348 \$) et les bons de souscription (4 594 837 \$), en établissant d'abord la juste valeur des actions ordinaires et en attribuant la valeur résiduelle des unités aux bons de souscription. Les frais d'émission se sont élevés à 1 774 793 \$, desquels 1 459 643 \$ ont été alloués aux actions ordinaires et 315 150 \$ aux bons de souscription, au prorata de la répartition du produit brut.

Certains dirigeants et administrateurs de Falco et d'Osisko ont participé au financement public et ont acquis 661 000 actions accréditives. Osisko a également participé au financement public et a acquis 2 343 750 actions accréditives. Ces transactions ont été réalisées aux mêmes modalités et conditions que celles offertes aux autres participants.

Le produit brut de l'émission d'actions accréditives s'élève à 10 573 408 \$, dont un montant de 7 269 218 \$ a été alloué au capital-actions et 3 304 190 \$ a été alloué à la prime différée sur les actions accréditives. Les frais d'émission d'actions alloués aux actions accréditives s'élèvent à 725 207 \$, dont 498 580 \$ ont été alloués au capital-actions et 226 627 \$ à la prime différée sur les actions accréditives, au prorata de la répartition du produit brut.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

12. Capital-actions (suite)

ii. Placement privé (26 janvier 2017)

Le 26 janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier (le « placement privé ») avec trois investisseurs stratégiques québécois, à savoir Ressources Québec inc., agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, Capital Croissance PME II, s.e.c. et SIDEX, s.e.c., en vertu duquel la Société a émis 10 093 083 unités de la Société (les « unités ») à un prix de 1,07 \$ par unité, pour un produit brut global de 10 799 600 \$.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital-actions de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de dix-huit mois à compter de la date de clôture du placement à un prix de levée de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être devancée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du placement et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de vingt jours de séance consécutifs, après quoi la Société pourra devancer la date d'expiration.

Le produit brut des unités a été réparti entre les actions ordinaires (9 184 707 \$) et les bons de souscription (1 614 893 \$), en établissant d'abord la juste valeur des actions ordinaires et en attribuant la valeur résiduelle des unités aux bons de souscription. Les frais d'émission étaient de 274 371 \$ et ont été répartis entre les actions ordinaires (233 344 \$) et les bons de souscription (41 027 \$) au prorata de la répartition du produit brut.

iii. Financement public par voie de prise ferme (7 juin 2017)

Le 7 juin 2017, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme au moyen d'un prospectus (le « financement ») visant 22 287 000 unités (les « unités ») à un prix de 1,29 \$ par unité, pour un produit brut de 28 750 230 \$ pour Falco.

Chaque unité confère au porteur le droit d'acquérir, sans contrepartie additionnelle, une action ordinaire du capital-actions de la Société (une « action ordinaire ») et un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture du financement, à un prix d'exercice de 1,70 \$ par action visée par un bon de souscription.

Le produit brut des unités a été réparti entre les actions ordinaires (25 630 050 \$) et les bons de souscription (3 120 180 \$), en établissant d'abord la juste valeur des actions ordinaires et en attribuant la valeur résiduelle des unités aux bons de souscription. Les frais d'émission d'actions étaient de 1 703 868 \$ et ont été répartis entre les actions ordinaires (1 513 144 \$) et les bons de souscription (190 724 \$) au prorata de la répartition du produit brut.

Certains administrateurs et dirigeants de Falco ou d'un initié de Falco ont participé au financement et ont acquis 227 300 unités. Osisko, un initié de Falco, a aussi participé au financement et a acquis 3 101 000 unités. Ces transactions ont été réalisées aux mêmes modalités et conditions que celles offertes aux autres participants.

Transactions ayant un impact sur le capital-actions pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 :

i. Placement privé d'actions accréditatives (30 décembre 2015)

Le 30 décembre 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire d'actions accréditatives et a émis 10 253 250 actions accréditatives à un prix d'émission de 0,32 \$ par action accréditative pour un produit brut de 3 281 040 \$. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 71 909 \$ et ont été répartis entre les actions ordinaires (58 066 \$) et la prime différée sur les actions accréditatives (13 843 \$).

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

12. Capital-actions (suite)

ii. Placement privé (22 juillet 2015)

Le 22 juillet 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire d'unités (les « unités ») et a émis 4 625 000 unités pour un produit brut global de 1 850 000 \$ (le « placement »). Le placement est constitué d'unités au prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription pourra être exercé pour acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix de 0,52 \$ par action ordinaire. Le produit du placement privé a été réparti entre les actions ordinaires (1 595 625 \$) et les bons de souscription (254 375 \$), en établissant d'abord la juste valeur des actions ordinaires et en attribuant la valeur résiduelle des unités aux bons de souscription. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 108 166 \$ et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription au prorata de la répartition du produit brut.

13. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription de la Société au cours des deux derniers exercices :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
	\$	\$
Solde au 30 juin 2015	7 235 083	0,59
Émis	2 312 500	0,52
Levés	(3 086 112)	0,53
Expirés	(6 268 069)	0,60
Solde au 30 juin 2016	193 402	0,56
Émis	28 281 717	1,55
Levés	(96 701)	0,56
Expirés	(96 701)	0,56
Solde au 30 juin 2017	28 281 717	1,55

Les bons de souscription en circulation au 30 juin 2017 se présentent comme suit :

Prix de levée (\$)	Nombre de bons de souscription	Date d'expiration	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (années)
1,45	12 091 675	22 mai 2018	0,89
1,45	5 046 542	26 juillet 2018	1,07
1,70	11 143 500	7 décembre 2018	1,44
	<u>28 281 717</u>		

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

14. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

Dans le cadre du régime d'options, le conseil peut, de temps à autre, à sa discrétion, attribuer aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société, des options d'achat d'actions incessibles, pourvu que le nombre d'actions réservées pour l'émission ne dépasse pas 10 % des actions émises et en circulation, y compris toutes les actions réservées en vertu de tous les autres arrangements de rémunération fondée sur des actions mis en place. La durée maximale des options d'achat d'actions est de 10 ans et les conditions d'acquisition des droits sont à la discrétion du conseil.

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions au cours des deux derniers exercices :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré (\$)
Solde au 30 juin 2015	7 275 557	0,47
Attribuées	4 034 575	0,29
Levées	(867 778)	0,39
Expirées	(2 180 556)	0,49
Solde au 30 juin 2016	8 261 798	0,39
Attribuées	1 676 300	0,97
Levées	(786 362)	0,44
Solde au 30 juin 2017	9 151 736	0,49
Options pouvant être levées au 30 juin 2017	4 835 978	0,40

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2017, 1 676 300 options d'achat d'actions ont été attribuées à des administrateurs, des dirigeants et des employés clés. Le prix de levée des options d'achat d'actions attribuées a été fixé en fonction du prix de clôture de l'action la veille de l'attribution. Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises par tranche d'un tiers à chaque date d'anniversaire et ont un terme de 5 ans.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2016, les options d'achat d'actions suivantes ont été attribuées : 1 086 250 options d'achat d'actions, dont le tiers des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution et valides pendant une période de 5 ans ; et 2 948 325 options d'achat d'actions, dont la moitié des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution et valides pendant une période de 3 ans.

Le prix de levée des options d'achat d'actions attribuées a été fixé en fonction du prix de clôture de l'action à la date d'attribution. Le cours moyen de l'action durant l'exercice terminé le 30 juin 2017 était de 1,06 \$ (0,43 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016).

Les options d'achat d'actions, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur telle que déterminée par le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de la période d'acquisition des droits et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercice terminé le 30 juin 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016
Taux d'intérêt sans risque	1,10 %	0,61 %
Durée de vie prévue des options	4,9 ans	3,5 ans
Volatilité annualisée	100 %	100 %
Taux de dividende	-	-
Taux d'extinction prévu	0 %	0 %
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,72 \$	0,19 \$

La volatilité annualisée est basée sur les données historiques pour la Société. La juste valeur des options d'achat d'actions est amortie sur la période d'acquisition des droits. Les options d'achat d'actions émises durant les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016 peuvent être levées au prix de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

14. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Les options d'achat d'actions en circulation au 30 juin 2017 sont réparties de la façon suivante :

Prix de levée \$	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être levées	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée Années
0,25	2 553 442	1 121 985	2,21
0,26	734 521	367 261	1,40
0,30	230 000	230 000	0,24
0,40	175 000	175 000	1,39
0,45	2 224 445	2 044 260	1,30
0,46	718 028	337 472	1,70
0,64	840 000	560 000	2,68
0,89	143 600	-	4,73
0,98	1 532 700	-	4,60
	9 151 736	4 835 978	

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, la charge de rémunération fondée sur des actions s'élève à 834 480 \$ (682 617 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016), dont un montant de 799 344 \$ (673 821 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) a été passé en charge à l'état du résultat global et un montant de 35 136 \$ (8 796 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation. Un crédit compensatoire a été comptabilisé dans le surplus d'apport.

Unités d'actions différées, avec restrictions et liées au rendement

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions (le « régime ILT ») pour les employés et les consultants de la Société. Le régime ILT prévoit l'émission de nouvelles actions ordinaires sous la forme d'unités d'actions avec restrictions (« UAR »), d'unités d'actions différées (« UAD »), et d'unités liées au rendement (« ULR »). Les UAR, UAD et ULR peuvent être réglées en trésorerie ou en actions ordinaires entières, à la discrétion de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées pour l'émission ne devrait pas dépasser 2 500 000 actions.

Durant les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016, aucune UAR n'a été attribuée dans le cadre du régime ILT. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2017, 16 667 UAR dont les droits étaient acquis (16 667 pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) ont été réglées en trésorerie pour un montant total de 14 334 \$ (4 167 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, la charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant au régime ILT s'est élevée à 8 050 \$ (20 274 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016). En tout, 16 666 UAR dont les droits n'avaient pas encore été acquis étaient en circulation au 30 juin 2017 (33 333 UAR au 30 juin 2016).

15. Impôts sur le résultat

Un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux statutaires (26,8 %) et des impôts comptabilisés pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (26,9 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2016), est présenté ci-dessous :

	2017 \$	2016 \$
Perte nette avant les impôts sur le résultat	(4 232 170)	(2 360 014)
Recouvrement d'impôt anticipé	(1 135 000)	(635 000)
Changement des taux d'imposition statutaires et autres	-	-
Écart permanent	(43 000)	(79 000)
Impact des actions accréditives	945 000	1 685 000
Droits miniers provinciaux	2 751 443	3 824 000
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	233 000	(971 000)
Total	2 751 443	3 824 000

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

15. Impôts sur le résultat (suite)

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts différés de la Société aux 30 juin 2017 et 2016 sont décrites ci-dessous :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôts différés		
Actifs d'exploration et d'évaluation	(15 562 443)	(8 185 000)
Pertes autres qu'en capital	8 987 000	4 361 000
Passifs d'impôts différés	(6 575 443)	(3 824 000)

Suivant le dépôt en juin 2016 des résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire sur le projet Horne 5, la Société a annoncé le lancement d'une étude de faisabilité et d'une évaluation environnementale du projet Horne 5 et l'intention de procéder au développement du projet Horne 5 si les résultats de l'étude de faisabilité recommandaient la construction d'une mine. En septembre 2016, Glencore Canada a choisi de ne pas exercer son droit de rachat sur le projet Horne 5 (note 8). Par conséquent, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec.

Les principaux éléments des écarts temporaires déductibles, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôts inutilisés qui n'ont pas été inclus aux bilans des 30 juin 2017 et 2016 sont présentés ci-dessous :

	30 juin 2017	Date d'échéance	30 juin 2016	Date d'échéance
	\$		\$	
Crédit d'impôt à l'investissement	71 000	2020 à 2034	71 000	2020 à 2034
Immobilisations corporelles	220 000	Aucune échéance	169 000	Aucune échéance
Frais d'émission d'actions	4 101 000	-	855 000	-
Pertes autres qu'en capital	2 986 000	2030 à 2037	1 239 000	2030 à 2036

16. Perte nette par action

La perte nette de base et diluée par action pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 a été calculée en fonction de la perte nette attribuable aux actionnaires de 6 983 613 \$ (6 184 014 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 de 139 709 342 (104 872 547 pour l'exercice terminé le 30 juin 2016). En raison des pertes nettes pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 13 et 14) ont été considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

17. Gestion du capital

La structure du capital de la Société au 30 juin 2017 se compose de capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sous la forme de capital émis et de réserves de capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des fonds disponibles afin de financer l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Le conseil n'établit pas de critères quantitatifs sur le rendement du capital pour sa gestion, mais se fie plutôt sur l'expertise des dirigeants de la Société pour assurer le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences en matière de capital imposées de l'extérieur.

Les propriétés dans lesquelles la Société détient présentement des intérêts sont à l'étape de l'exploration et de l'évaluation, de telle sorte que la Société dépend de sources de financement externes pour la poursuite de ses activités. Pour être en mesure de réaliser les activités d'exploration et d'évaluation prévues et s'acquitter de ses frais administratifs, la Société utilisera son fonds de roulement existant et amassera de nouvelles sommes de financement au besoin. La Société continuera d'évaluer de nouvelles propriétés et cherchera à acquérir des intérêts dans d'autres propriétés si elle juge que ces dernières présentent suffisamment de potentiel géologique et économique et si elle dispose de ressources financières adéquates pour le faire.

La direction révisé son approche en matière de gestion du capital sur une base continue et est d'avis que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille de la Société. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les notes, les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital durant les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016. Les changements de capital sont décrits à l'état des variations des capitaux propres.

18. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016 :

	2017	2016
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	1 534 097	810 496
Rémunération fondée sur des actions	686 471	575 665
	<u>2 220 568</u>	<u>1 386 161</u>

⁽¹⁾ Inclut les honoraires de consultation.

Autres transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2017, un montant de 2 449 253 \$ (1 404 672 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) a été facturé par Osisko pour des services professionnels et la location de bureaux, dont un montant de 283 557 \$ (147 321 \$ au 30 juin 2016) était inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 juin 2017. Ces services ont été rendus à la Société dans le cours normal des affaires et à la valeur d'échange, soit le montant établi et accepté par les parties liées.

Le 30 mai 2016, la Société a contracté un prêt auprès d'Osisko (note 10). Au 30 juin 2017, les intérêts payables sur ce prêt s'élevaient à 785 693 \$ (59 426 \$ au 30 juin 2016) et étaient inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan.

19. Juste valeur des instruments financiers

La Société n'avait aucun actif financier ni aucun passif financier évalué à la juste valeur au bilan en date du 30 juin 2017 et du 30 juin 2016.

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan se composent de la trésorerie, des comptes créditeurs et frais courus, et du passif éventuellement payable. La juste valeur de la trésorerie, des comptes créditeurs et frais courus et du passif éventuellement payable se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

20. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

	Exercice terminé le 30 juin 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et frais courus et le passif à long terme pour l'acquisition d'une propriété		
Début de l'exercice	-	-
Fin de l'exercice	3 309 234	-
Dépenses engagées sur les actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes créditeurs et frais courus		
Début de l'exercice	533 067	1 284 535
Fin de l'exercice	1 748 818	533 067
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes créditeurs et frais courus		
Début de l'exercice	-	-
Fin de l'exercice	158 523	-
Amortissement capitalisé	38 354	51 198
Produit d'intérêt reçu	268 858	24 325
Crédits d'impôt remboursables reçus	70 633	75 634

21. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil. Le conseil fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

Le risque de marché est le risque qu'une perte survienne en raison des variations des facteurs de marché comme les taux de change et les prix des matières premières.

(i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement au dollar US.

La Société détient de la trésorerie en dollars US, ainsi que des comptes créditeurs et frais courus libellés en dollars US, et peut donc subir des gains et des pertes de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Aux 30 juin 2017 et 2016, les soldes en devises étrangères étaient négligeables, de telle sorte que l'impact d'une variation des taux de change ne serait pas significatif.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie. La Société réduit son risque de crédit en plaçant la trésorerie auprès de banques à charte canadiennes.

La valeur comptable des soldes bancaires représente l'exposition maximale au risque de crédit de la Société.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

21. Risques financiers (suite)

(c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers et ses propriétés minières et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, les acquisitions ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 30 juin 2017, la trésorerie se composait de soldes bancaires. Tel que décrit à la note 1, la Société estime que sa situation financière au 30 juin 2017 fait en sorte qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour honorer ses passifs financiers pour le prochain exercice.

Le tableau qui suit résume les passifs financiers de la Société au 30 juin 2017 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	5 348 364	-	-
Passif éventuellement payable	10 000 000	-	-
Passif à long terme pour l'acquisition d'une propriété	-	946,900	-

Le tableau qui suit résume les passifs financiers de la Société au 30 juin 2016 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	1 868 101	-	-
Passif éventuellement payable	-	10 000 000	-

22. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Tous les actifs et les charges de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les activités et les actifs de la Société sont tous situés au Canada.

Ressources Falco

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

23. Engagements

Le 27 juin 2017, la Société a clôturé une facilité de crédit renouvelable de 5 000 000 \$ (la « facilité de crédit ») avec la Banque Nationale du Canada (le « prêteur »), laquelle sera garantie par une hypothèque en faveur du prêteur sur un compte de dépôt en garantie maintenu par la Société. La facilité de crédit sera utilisée afin de garantir les obligations de Falco envers Hydro-Québec en lien avec certains travaux électriques et d'ingénierie à être effectués dans le cadre du développement de son projet Horne 5, et, selon le consentement d'une tierce partie, pour d'autres fins acceptées par le prêteur. La facilité de crédit fournira à Falco l'accès à des lettres de crédit de soutien et des lettres de garantie émises par le prêteur à Hydro-Québec au nom de Falco. La facilité de crédit est non engagée, ce qui signifie que le prêteur peut, à sa seule discrétion : (i) mettre fin au droit de la Société d'effectuer des demandes de lettres de crédit le jour même, et (ii) décliner une demande de la Société pour l'émission d'une lettre de crédit. Le 4 juillet 2017, la Société a porté en garantie un montant de 905 000 \$ en échange d'une lettre de crédit de soutien en faveur d'Hydro-Québec, réduisant le montant disponible de la facilité de crédit d'un montant identique.

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimums en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces et des équipements de bureau, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2021. Au 30 juin 2017, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient de 190 000 \$, répartis de la façon suivante :

Exercices se terminant le 30 juin	
	\$
2018	59 000
2019	45 000
2020	45 000
2021	41 000
	<u>190 000</u>

24. Événement postérieur à la date du bilan

Le 12 septembre 2017, la Société a conclu la signature d'un protocole d'entente (le « protocole ») avec la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (la « Commission scolaire ») concernant l'acquisition d'un immeuble (le « Pavillon Quémont ») situé sur le site du projet Horne 5. Cette acquisition est l'une des étapes essentielles et préalables à la phase de dénoyage et de mise en valeur du projet Horne 5.

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et le conseil d'administration de Falco ont approuvé le protocole d'entente concernant le programme de relocalisation (le « programme ») de toutes les activités du Pavillon Quémont. Le protocole confirme que Falco deviendra propriétaire du Pavillon Quémont à la livraison du programme.

Selon le programme, les activités de formation et d'intégration au marché du travail du Pavillon Quémont seront bientôt intégrées au Complexe La Source-Polymétier (le « Complexe »). Falco financera et réalisera entièrement l'agrandissement du Complexe afin d'accueillir ces nouvelles activités.

Les coûts de relocalisation et de construction sont estimés à 22 500 000 \$ et les travaux débiteront à l'automne 2017, suite à la réception de différents permis et autorisations.